



La lutte contre le Front National continue

RASSEMBLEMENT LE 30 SEPTEMBRE A 14H AU TRIBUNAL DE NIMES

Le 17 juin **les représentants du personnel** enseignant siégeant au conseil d'administration ont décidé de :

- Ne pas serrer la main aux élus FN en se contentant de dire « bonjour » en signe de politesse !
- Ne pas siéger en présence de ces élus en se contentant de lire leur déclaration et de quitter la salle.

Après ce Conseil d'administration, le maire de Beaucaire a utilisé les médias pour insulter les responsables syndicaux en s'exprimant de la sorte :

« *Ce ne sont pas quelques syndicalistes enseignants sans éducation, privilégiés, aigris et sectaires, dont le comportement n'a rien à envier à celui de 'racailles', qui impressionneront la municipalité* ».

Les faits sont clairs comme la stratégie de ce parti qui, une fois en place, affiche clairement ses idées et insulte les militants syndicaux au travers de la presse.

La secrétaire départementale de la CGT Educ'Action du Gard élue au conseil d'administration du lycée Paul Langevin à Beaucaire a porté plainte contre Julien Sanchez maire Front national de Beaucaire pour diffamation.

Première victoire, le 22 septembre 2015 la justice a condamné M. Sanchez pour injures publiques et devra verser, entre autre, 1000€ de dommages et intérêts aux 4 parties civiles.

Mais M. Sanchez et son premier adjoint contre-attaque en poursuivant la militante de la CGT Educ'Action, pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique.

Pourquoi n'attaquer qu'une représentante du personnel (fut-elle syndicaliste) quand les 7 élu(e)s portaient, avec elle, la voix de leurs collègues.

La CGT condamne cette tentative d'entrave à notre activité syndicale en s'attaquant aux représentants du personnel.